

Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux

Je gère les déchets produits par mon élevage consécutifs aux soins apportés aux animaux, aux actions médicales préventives.....

La collecte

Le container de moins de 20 kg au total est fermé, clipsé, nettoyé et sans odeur nauséabonde.

En cas de surpoids, un forfait de dépassement de poids (prix d'un container) vous sera facturé.

Il est transporté jusqu'au lieu de collecte en fonction du calendrier ou au magasin FARAGO Aveyron.

Sur le container, renseigner : le numéro de cheptel, le nom et le code postal de l'exploitation.

Un bordereau de prise en charge est créé sur le site gouvernemental Trackdéchets lors de la collecte. Si vous n'avez pas créé votre compte sur la plateforme Trackdéchets, rendez-vous sur:

<https://trackdechets.beta.gouv.fr/>

un fascicule d'aide vous sera donné par l'un de nos agents.

Le container

Pour faciliter la gestion et participer à l'organisation de l'espace sanitaire de l'exploitation, nous avons fait le choix d'un container (à usage unique) qui sera suspendu afin de dégager le sol, de limiter les souillures, d'être conforme aux règles d'hygiène et d'être sécurisé.

Ce container sera installé à proximité de la pharmacie, hors de portée des enfants et du bétail, à l'abri de la chaleur, des insectes et des rongeurs.

Ceux que l'on peut y mettre



Déchets à risques infectieux
(Les piquants, coupants, tranchants)



Déchets à risques chimiques ou toxiques
(Les flacons vides et périmés, vaccins, antibiotiques, antiparasitaires, médicaments non utilisés et périmés)



Les autres déchets
(Pansements, compresses, seringues intramammaires, jetables, sondes d'insémination, etc.)



Les interdits

Pièces anatomiques
Contaminants de solvants
Aérosol
Liquide

Déchets encombrants volumineux
Déchets radioactifs
Déchets mercuriels
Déchets toxiques
Déchets de médicaments anticancéreux concentrés

Les déchets standards

Les contenants classiques

issus de la fourniture en réhydratant, soluté de perfusion, complément nutritionnel... ne sont pas contaminés. Les règles de récupération standard s'appliquent. Il en est de même pour les gants de fouilles, blouses et combinaisons jetables...



Les déchets d'emballage

rejoignent la filière classique du traitement du papier et du carton.



COLLECTE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS EN ÉLEVAGE

OBJECTIF

Proposer un système de tri, de collecte et de destruction des déchets d'activités de soins en élevage aux éleveurs et détenteurs d'animaux de rente quelle que soit l'espèce.

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Par leur nature, les déchets sanitaires présentent des risques toxiques et infectieux. Utiliser une filière organisée pour les traiter, permet de protéger notre environnement et notre santé. C'est une obligation réglementaire, également indispensable pour la sécurité des personnes et des animaux présents sur l'exploitation.

LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

La Loi précise que « tout producteur est responsable de ses déchets, il est tenu d'en assurer l'élimination ».

Les déchets de soins vétérinaires constituent les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux).

Le Code de Santé Publique (arts RI335-I à I335-I4) définit les conditions de tri, de stockage, de transport et de traitement de ces déchets.

Le service proposé par FARAGO Aveyron vise à répondre à ces points réglementaires.

En pratique ...



Je vais chercher le container chez un vétérinaire ou au magasin FARAGO Aveyron.

Je le fixe près de la pharmacie.

Je dépose les déchets (sans les compacter) au fur et à mesure de leur production.



Je reprends un container vide.

Je consulte le planning de collecte (fodsa-gds12.fr) et je remets le container plein à l'agent ou je ramène mon container au magasin FARAGO Aveyron du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h30.

Je ferme, je clipse, je nettoie et j'identifie le container.

Coût de l'opération

Le coût proposé aux éleveurs est forfaitaire. Il comprend : le container de 50 litres, la logistique de collecte et de traçabilité ainsi que sa destruction dans le respect de la réglementation pour ce type de déchets dangereux..



Aveyron
Votre expert en hygiène

 GDS
Aveyron
L'action sanitaire ensemble

181, Avenue des Ebénistes – Parc d'Activités de Bel Air 12032 RODEZ CEDEX
• tél. 05 65 42 18 92 • fax 05 65 42 99 09 • E-mail : farago.aveyron@faragofrance.fr
• Site : www.farago-aveyron.com • Vente en ligne : www.lecarrefarago.com 
Site GDS Aveyron : www.fodsa-gds12.fr



Aveyron
Votre expert en hygiène

Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux

Les éleveurs s'engagent à assurer la maîtrise du stockage et la destruction des déchets sanitaires

Farago Aveyron et FODSA-GDS Aveyron, associés à leurs partenaires, sont à l'initiative de l'organisation de la collecte des déchets d'activités de soins auprès des agriculteurs du département de l'Aveyron afin de permettre aux éleveurs d'être en conformité avec la réglementation.



Bernard LACOMBE, Éleveur et
Président de FODSA-GDS12 et
de FARAGO Aveyron